

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 10 mai 2021

Annulation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-H) de Toulouse : une décision regrettable, mais qui rappelle l'impérieuse nécessité de changer de méthode

Le mardi 30 mars dernier, le tribunal administratif de Toulouse a rendu ses conclusions, demandant l'annulation du plan local d'urbanisme valant programme local de l'habitat (PLUi-H), adopté en 2019 après plus de 4 ans de négociations et de travail. Dans un communiqué, CINOV Midi-Pyrénées, chambre régionale de la [Fédération CINOV](#) – qui représente les métiers de la prestation de services intellectuels du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique – avait dénoncé « *une décision incompréhensible* » et « *néfaste pour les professions [qu'elle] représente* ». En phase avec cette prise de position, la Fédération CINOV, l'UNGE, l'UNSA et le Synamome considèrent que la décision du tribunal administratif pourrait également remettre en cause de nombreux projets urbains. Pour autant, les fédérations de l'ingénierie prennent acte de cette annulation et considèrent qu'elle doit pousser l'ensemble des acteurs à un changement de méthode.

Atténuer les effets catastrophiques à court terme

Alors qu'un délai d'un an est généralement accordé avant qu'une telle décision devienne effective, Toulouse Métropole a fait la demande d'une application de la décision à trois ans. Cette demande nous paraît tout à fait légitime afin d'atténuer les conséquences catastrophiques sur les entreprises concernées par cette décision, en particulier dans le contexte sanitaire et économique qui a fortement perturbé l'activité immobilière depuis un an.

L'occasion de pallier les limites du PLUi-H ?

En effet, malgré des conséquences économiques immédiates défavorables pour les entreprises, cette décision vient rappeler l'impossibilité de poursuivre l'artificialisation des sols à outrance et l'étalement urbain continu tels que pratiqués actuellement, et dont les conséquences néfastes sur la biodiversité auraient dû sonner comme un avertissement suffisant.

A bien des égards et malgré ses indéniables atouts, le PLUi-H de Toulouse minorait certains chiffres sur l'artificialisation, contribuant en cela à différer l'indispensable rupture avec les pratiques antérieures. Au motif que de nouvelles pratiques, plus saines, seraient trop difficiles à supporter par certains acteurs économiques, et trop injustes de surcroît à n'être supportées que par ces quelques acteurs, leur adoption a sans cesse été repoussée. Or, selon Frédéric Lafage, Président de la Fédération CINOV,

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@becoming-group.com

Charlotte ROUSSEL 06 16 40 16 73 – charlotte.rousseau@becoming-group.com

« *l'addition que nous reculons à payer maintenant – en différant ces décisions – sera décuplée si nous attendons.* »

La nécessité d'un fonds mutualisé pour accompagner les entreprises

Pour accompagner les changements structurels et rapides engendrés par la transition écologique, en particulier en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, les fédérations de l'ingénierie plaident pour la création d'un fonds mutualisé de prise en charge des conséquences économiques de cette transition. Ce fonds aurait notamment pour objet d'aider à la mutation des entreprises, à l'instar des « Transco » – des plans de transitions collectives pour les bassins d'emploi – ou des EDEC (« Engagements développement et compétences ») qui ont pour objectif d'anticiper les mutations économiques, sociales et démographiques en réalisant des actions concertées dans les territoires, afin de permettre aux actifs occupés – en particulier ceux des TPE et PME – de faire face aux évolutions de l'emploi.

Pour échanger avec un porte-parole de la Fédération CINOV, cliquez [ici](#).

A propos de CINOV

70 000 entreprises, 140 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 1 000 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. CINOV est une fédération patronale représentative de 13 syndicats et 15 chambres régionales des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique (Branche BETIC). CINOV est membre fondateur et administrateur des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) ATLAS et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. La Fédération CINOV est également administrateur-fondateur de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), administrateur de l'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise), de l'OPIIEC (observatoire paritaire) de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

A propos de l'UNGE

L'Union Nationale des Géomètres Experts est l'organisation professionnelle représentative de la profession, répartie en 14 chambres régionales et 85 chambres départementales. Présente partout en France avec 700 entreprises adhérentes, soit 1 210 géomètres-experts et 6 000 salariés, elle défend, promeut et accompagne la vision des géomètres-experts sur la politique de l'immobilier, de l'ingénierie, de l'aménagement et de la construction au niveau local et national.

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@becoming-group.com

Charlotte ROUSSEL 06 16 40 16 73 – charlotte.rousseau@becoming-group.com



L'UNGE est certifiée selon le référentiel Quali'OP. Conçue pour les organisations professionnelles, la certification – Engagement de service – Quali'OP délivrée par l'organisme AFNOR est un signe de qualité et un gage de confiance pour les adhérents.

À propos de l'UNSAFA :

L'Unsa, l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, est une organisation syndicale apolitique, d'envergure nationale, qui a pour vocation de valoriser le rôle des architectes et de défendre leurs intérêts matériels et moraux. Une cinquantaine de syndicats territoriaux ainsi que le SNACG (le syndicat National des Architectes Contractant Généraux) sont rassemblés en une fédération unie. Très concrètement impliquée sur l'ensemble des sujets qui conditionnent, orientent et organisent la fonction d'architecte, l'Unsa œuvre depuis 50 ans à l'amélioration des conditions et de l'avenir de notre profession. L'Unsa, par ses nombreuses actions et propositions, participe activement à l'évolution de notre métier. A travers notre Union, les architectes sont à l'initiative de nombreuses avancées et réformes dédiées à la profession. Nous œuvrons à la promotion de la fonction des architectes par un projet de régulation national et européen, centré sur l'indépendance, l'éthique et l'excellence de la profession. **Contact presse :** Patrick JULIEN, Délégué général - 0607088153 - dg@unsfa.com

A propos de SYNAMOME :

Le SYNAMOME – syndicat professionnel de l'architecture et de la maîtrise rassemble près de 500 acteurs de proximité (architectes, bureaux d'étude, ...) et représente près de 15.000 professionnels de la maîtrise d'œuvre en bâtiment.

Installés essentiellement en zone rurale, ces professionnels libéraux contribuent à la préservation du maillage territorial et de l'économie locale. Impliqués, de longue date, dans la mise en œuvre des politiques publiques leur domaine d'action est principalement celui de la rénovation du parc bâti.

Contact : bernard.delmas@synamome.org

Suivre notre actualité

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• www.cinov.fr• https://leblog.cinov.fr/• https://covid19.cinov.fr/• www.unge.net• https://www.unsfa.fr/• https://www.synamome.org/ | <ul style="list-style-type: none">• Twitter : https://twitter.com/FederationCINOV• LinkedIn : @FederationCINOVLinkedin• Twitter : @UNGE_officiel• LinkedIn : @UNGE – Union Nationale des Géomètres-Experts• Twitter : @UnsfaOfficiel• LinkedIn : Union Nationale des Syndicats Français• LinkedIn : SYNAMOME |
|---|--|

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@becoming-group.com

Charlotte ROUSSEL 06 16 40 16 73 – charlotte.rousseau@becoming-group.com